

ANNEXE : Proposition Tarif Péri Collège :

1) Tarif pour les réguliers :

Période 1 : de Septembre à fin décembre

Période 2 : de Janvier à Fin mars

Période 3 : de Avril à Fin Juin

Forfait par période

QF <900	10 €
QF > 900	20 €

2) Tarif Pour les ponctuels :

Tarif pour un soir

QF <900	1 €
QF > 900	2 €

A Lalinde, le 20 mai 2021

Le Président,

Jean-Marc GOUIN



AR PREFECTURE

024-200034833-20210518-2021_05_18_3B-DE
Regu le 20/05/2021